

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France

Academic Notes of the French Academy of agriculture

Authors

Marie-Claude MAUREL

Title of the work

La petite exploitation agricole dans l'espace rural européen

Year 2021, Volume 12, Number 2, pp. 1-18

Published online:

3 November 2021,

<https://www.academie-agriculture.fr/publications/notes-academiques/n3af-point-de-vue-la-petite-exploitation-agricole-dans-lespace-rural>

[La petite exploitation agricole dans l'espace rural européen](#) © 2021 by Marie-Claude Maurel is

licensed under [Attribution 4.0 International](#) 

La petite exploitation agricole dans l'espace rural européen. Retour sur une figure controversée

The small farm in the European countryside. A look back at a controversial figure

Marie-Claude Maurel ¹

¹ Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre européen, EHESS.

Correspondance :
maurel@ehess.fr

Résumé

Un temps considérée comme en voie de disparition, la petite exploitation agricole regagne une légitimité par sa contribution à l'approvisionnement en produits frais via des circuits de proximité. Cette note tente de revisiter les approches conceptuelles et théoriques en positionnant la petite exploitation dans son histoire et son contexte. De nouvelles et récentes études typologiques témoignent de la grande diversité de cette forme sociale dans l'espace rural européen. L'attention portée aux réalités sociales du retour de la petite exploitation, à l'est de l'Europe, permet en décentrant le regard de faire place à d'autres éléments d'analyse que ceux généralement avancés.

Abstract

Once considered to be on the verge of extinc-

tion, small-scale farming is regaining legitimacy through its contribution to the supply of fresh food *via* proximity relations. This note attempts to revisit conceptual and theoretical approaches by positioning the small farm in its history and context. New and recent typological studies show the great diversity of this social form in the European countryside. The attention paid to the social realities of the coming back of small-scale farming in Central and Eastern Europe, by decentring the gaze, enables to introduce other elements of analysis than those generally put forward.

Mots clés

petite exploitation agricole, agriculture paysanne, agriculture familiale

Keywords

small-scale farming, peasant agriculture, family farming

Introduction

Un temps considérée comme une espèce en voie d'extinction, la petite exploitation agricole connaît une actualité renouvelée, portée par un discours aux accents militants. Le plaidoyer s'appuie sur l'urgence de la question environnementale pour avancer un certain nombre d'arguments : le salutaire recours à des pratiques agricoles écologiques exerçant des effets moins destructeurs sur les ressources, la défense d'un mode d'alimentation sain, le bien-fondé d'un approvisionnement de proximité pour des consommateurs soucieux du bien commun. L'argumentaire vient justifier le choix d'engager une transition agro-écologique vers un modèle durable en mesure d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du plus grand nombre. Autour de ces idées-clés, un nouveau référentiel sociotechnique se met en place, formalisé par tout un courant de la science agronomique (Hubert et Couvet, 2020).

À la faveur de ce changement de paradigme, un discours démonstratif qui plaide la nécessité d'une rupture se déploie. Le panégyrique de projets néo-paysans portés par divers mouvements associatifs sous-tend une tentative de réhabilitation de la petite exploitation (Gaborieau, 2018). Parée de l'estampille écologique, la petite exploitation retrouve une nouvelle légitimité par la contribution qu'elle apporterait à l'approvisionnement en produits frais *via* des circuits courts et la perspective de transition qu'elle dessinerait face aux méfaits prétendus de l'industrialisation des chaînes agro-alimentaires. Ainsi innocentée des maux imputables aux grandes structures d'exploitation, une vision enchantée de la petite exploitation refait surface, à la faveur de ce basculement de paradigme.

Critiquée par la pensée marxiste en raison de

son insuffisante productivité, de sa faible intensité capitaliste et de ses médiocres performances économiques, rejetée au nom d'une inaptitude à la modernisation agricole, la petite exploitation a longtemps pâti d'une absence de perspectives (Kautsky, 1900). Souvent désignée en lui accolant une épithète à connotation dépréciative, ou seulement catégorisée en termes de taille physique (la « petite propriété parcellaire ») ou de dimension économique, la petite production a mal supporté la comparaison avec sa forme antithétique, la grande production (Merlet, 2017). Dénigrée par les uns, mais louée par les autres, la figure controversée de la petite exploitation appelle une nouvelle mise en débat invitant à reconsidérer quelques-uns des travaux qui lui ont été consacrés, en particulier ceux qui soulignent la diversité, voire le polymorphisme, de cette forme sociale de production. Au-delà des traditionnels critères de caractérisation, il est pertinent de réinterroger le devenir de la petite exploitation en la positionnant dans son histoire et ses divers contextes géographiques.

Pour déjouer le piège de la définition, suffit-il de signaler les multiples façons de nommer la « petite exploitation », en répertoriant les qualificatifs porteurs de représentations symboliques qui s'y attachent ? Les épithètes « paysanne », « individuelle », « familiale », renvoient aux cadres théoriques traitant de l'économie paysanne ou, encore, de l'agriculture familiale. La mise en évidence de modes de fonctionnement distinctifs permettent-ils d'appuyer une catégorisation de cet objet ? La très grande diversité des petites exploitations dans l'espace européen est-elle réductible à un unique modèle ?

Ces interrogations qui concernent la perspective théorique que l'on adopte pour la qualifier sont formulées dans un premier temps de la démarche. Dans un second temps, l'analyse s'intéresse aux formes sociales revêtues par la petite exploitation à l'est de l'Europe, dans les États qui ont rejoint l'Union européenne, en 2004 et 2007. À la sortie d'un système collectiviste qui

Point de vue

avait strictement encadré la petite agriculture dans l'intention de l'éliminer, de nombreux ménages ruraux ont vécu son retour selon des modalités bien différentes de celles observées à l'ouest de l'Europe.

En décentrant le regard par une comparaison qui fait place à d'autres réalités sociales que celles qui sont généralement examinées, le présent « point de vue » propose d'élargir la mise en perspective historique de la petite exploitation afin de mieux discerner les potentialités, réelles ou rêvées, qu'on lui prête aujourd'hui.

La petite exploitation agricole, une catégorie statistique mal enregistrée

Pour la statistique de l'Union européenne, l'exploitation agricole est une entité d'ordre économique, « une unité technico-économique, soumise à une gestion unique et produisant des produits agricoles » (Eurostat, 2020). Cette définition lapidaire est accompagnée d'une mention expresse faite à la superficie de l'exploitation, c'est-à-dire à sa dimension physique. Pour caractériser les structures d'exploitation des États membres de l'Union européenne, on dispose, depuis 2005, des données statistiques recueillies par Eurostat, selon des méthodologies communes à l'ensemble des États membres. La détermination de classes statistiques permet d'opérer un dénombrement des unités de production agricole en fonction de la superficie agricole utilisée (SAU). L'estimation du nombre réel des petites exploitations agricoles est restreinte, du fait que les petites exploitations sont fréquemment omises des enregistrements officiels et des statistiques nationales. En outre, le recensement peut être biaisé en raison du relèvement du seuil des exploitations suivies par l'enquête *Farm Statistical Survey* (FSS) à 5 ha, 2 ha et 1 ha, respectivement par la République tchèque, la Slovaquie et la Pologne, réduisant d'autant la couverture de ces catégories depuis 2010. L'indicateur de taille physique peut être croisé avec d'autres données, telles que la dimension économique, exprimée en production

standard (PS), le statut juridique de l'exploitation, le volume des unités de travail annuel (UTA), etc. L'enquête européenne FSS donne accès à une classification des exploitations agricoles en huit classes de taille, si l'on inclut celles qui n'ont pas de superficie agricole. Les seuils délimitant le regroupement en catégories peuvent être définis en termes absolus ou relatifs, ainsi qu'en fonction de la distribution statistique propre à chaque pays. Les données statistiques, extraites de la base accessible sur Internet, permettent d'opérer les analyses des structures d'exploitation selon les critères sélectionnés (Eurostat, 2020). L'importance relative de chaque classe de taille physique ou économique, en nombre et en superficie, constitue une donnée essentielle permettant le positionnement dans la structure d'ensemble des exploitations, à l'échelle d'un espace national ou régional. Les petites exploitations se situent à l'une des extrémités d'un continuum statistique dont les grandes exploitations forment l'autre pôle. Des distinctions supplémentaires peuvent être introduites entre les micro-exploitations de moins d'un hectare, les très petites exploitations (moins de deux hectares) et les petites exploitations (entre deux et cinq hectares), elles se révèlent pertinentes pour affiner la description des profils structurels et décrire des réalités économiques et sociales qui renvoient à des trajectoires d'évolution (Figure 1).

L'inscription dans un modèle paysan

L'usage de seuils statistiques éclaire imparfaitement la petite exploitation agricole tant que cette forme sociale n'est pas replacée dans son histoire. En tant qu'objet d'étude, la petite exploitation intéresse divers champs disciplinaires, au premier rang desquels l'histoire rurale, qui a consacré de nombreux travaux aux campagnes européennes tout au long du XX^e siècle. Une majorité d'entre eux concernent les échelles du petit pays ou de la province, plus rarement le niveau national (Duby et Wallon,

1975 ; 1976). Peu d'historiens se sont risqués à proposer de vastes synthèses développant des approches comparatives. Dans un ouvrage portant sur les sociétés rurales au XX^e siècle, Pierre Barral a esquissé une comparaison des grands systèmes agraires européens (Barral, 1997). Des historiens ont préféré cibler l'observation sur la paysannerie, composante majoritaire des sociétés rurales (Shanin, 1971 ; Rösener, 1994), tandis que l'évolution économique et sociale des campagnes retenaient l'attention d'autres chercheurs (Béaur, 2000).

Une nouvelle génération d'historiens tente à présent de renouveler les approches historiographiques en mettant l'accent sur la diversité des voies du développement agricole (Herment, 2019). Quel que soit l'intérêt de ces mises en perspective historique, la plupart n'abordent pas, ou le font de manière indirecte, la question de la circulation des modèles agraires, c'est-à-dire la façon dont se transmettent les héritages et se reconfigurent les formes socio-spatiales à la suite de bouleversements des régimes agraires.

En choisissant de porter l'attention sur « les aspects sociaux du système agricole », « c'est-à-dire essentiellement les relations entre l'exploitation agricole et la propriété », le géographe Michel Sivignon a proposé de dresser la carte des systèmes agraires européens et de leurs mutations à divers moments clés du XX^e siècle (Sivignon, 1996).

S'agissant des campagnes européennes, la constitution de l'exploitation paysanne indépendante (c'est-à-dire libérée des liens de dépendance à l'égard de la grande exploitation), que l'on peut considérer comme le modèle originel de la petite exploitation, a emprunté des trajectoires socio-historiques particulières selon les systèmes sociaux. Les auteurs qui ont rendu compte de l'économie paysanne sont partis de la réalité économique et sociale qu'ils avaient sous les yeux, et leur tentative de généralisation apparaît de ce fait dépendante du contexte historique. De Tchayanov à Mendras, en passant par Redfield, ils ont avancé l'idée que la paysannerie occupe une place à part, et cela quel

que soit le système macro-économique ou le monde social et culturel (ou encore la « société englobante ») où elle s'insère.

Tout aussi fondamental pour comprendre la nature de l'économie paysanne est le niveau d'ordre micro-économique d'analyse, qui est celui de l'exploitation. Pour l'économiste Tchayanov, qui observait la campagne russe dans les années vingt du siècle passé, l'unité économique est le foyer paysan en tant que cadre social où se forme « l'équilibre entre le travail et la consommation », mécanisme de base des logiques propres à l'exploitation familiale paysanne et source de son autonomie de fonctionnement (Tchayanov, 1990). Si on peut voir, dans l'exploitation paysanne, le modèle qui est à la source de la petite exploitation en tant que forme sociale sur le sol européen, il est clair que toutes les petites exploitations ne sont pas ou ne sont plus dans ce modèle paysan.

L'épuisement des modèles conceptuels

Sous l'effet de l'élan modernisateur qui s'est emparé de l'agriculture, dans la décennie 1960, les plus petites exploitations paysannes enregistrent un mouvement de recul de leur nombre et un processus de décomposition de ce modèle. À cette époque, tout un courant d'analyse de l'économie rurale qui puise ses références dans le matérialisme historique s'intéresse à « l'agriculture individuelle moderne » et, dans le sillage de Claude Servolin, avance la thèse de « l'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste » (Servolin, 1972).

L'examen des rapports entre agriculture et capitalisme renouvelle une lecture de la « petite production marchande », vecteur de résistance ou facteur d'adaptation au gré des intérêts du capitalisme. Le questionnement a trait au mode de reproduction de la « petite production marchande » dont l'objectif n'est pas la mise en valeur d'un capital et l'obtention d'un profit, mais la subsistance du travailleur et

de sa famille, et la reproduction des moyens de production nécessaires pour l'assurer (Servolin, 1989).

L'effervescence théorique autour du paradigme marxiste n'a eu qu'un temps (Pouch, 2020). Pour rendre compte de la résistance de la petite exploitation en tant que forme sociale, des chercheurs en sociologie ont préféré l'inscrire dans le vaste champ d'étude de l'agriculture familiale en proposant un renouvellement de l'approche conceptuelle et de la démarche d'analyse (Lamarche, 1987). C'est ainsi que des travaux de nature comparative portant sur divers pays européens et non européens retravaillent le concept d'analyse de l'exploitation familiale, « unité de production où propriété et travail sont intimement liés à la famille » (Lamarche, 1991).

En se fondant sur une approche empirique des faits sociaux, ces enquêtes permettent de montrer que l'agriculture familiale est une réalité polymorphe qui revêt une diversité de profils, de la forme paysanne à la forme entrepreneuriale, en admettant des formes de transition. Le passage d'un modèle à l'autre correspond à des modes de fonctionnement distincts qui prennent en compte le système sociotechnique de production, le système familial, le système de valeurs et de représentations de l'exploitant et des membres de son ménage. Ces modèles s'organisent selon un continuum de positions et dans le cadre de dynamiques qu'il appartient au chercheur de repérer et d'analyser.

Plus récemment, Bertrand Hervieu et François Purseigle ont tenté de construire une « sociologie des mondes agricoles » dans une démarche de construction idéale typique. Partant du modèle de l'exploitation familiale, ces chercheurs distinguent plusieurs formes d'organisation du métier d'agriculteur : l'agriculture familiale paysanne, l'agriculture familiale moderne (correspondant à l'actuel modèle européen) et l'agriculture de firme, de structure sociétaire et d'assise capitaliste (un modèle en devenir à l'échelle du continent européen). Ces modèles d'agriculture laissent de côté une troisième forme marginalisée, de

relégation, « congédiée », voire de « survie » (Hervieu et Purseigle, 2009).

Loin d'avoir disparue du continent européen, cette dernière forme sociale est illustrée par la présence de quelques millions de petites exploitations agricoles à l'est de l'Europe, en Roumanie et en Pologne, ainsi que dans les mondes ruraux post-soviétiques (Dufy et Hervouet, 2017). Dans cet ensemble de pays, de nombreux petits exploitants cherchent leur survie dans une économie de subsistance ou de semi-subsistance qui a retenu l'attention des experts européens (Davidova, 2014). Arguant de la fonction nourricière remplie par cette catégorie d'exploitations, la qualification par une production de subsistance sert à justifier l'introduction de mesures d'aide particulières, telles celles qui sont attribuées dans le cadre du second pilier de la politique agricole commune (PAC). La petite exploitation de « semi-subsistance » devient alors une « catégorie politique », dont l'appareil politico-administratif peut se saisir pour l'ériger en modèle que l'on propose aux petits producteurs « parcellaires » de la campagne roumaine (Roger, 2017).

Dans un travail de caractérisation des petites exploitations, Jacques Rémy a attiré l'attention sur les dimensions institutionnelles de la politique publique et de la statistique agricole qui font de cette catégorie un objet parmi d'autres des mesures de la politique agricole (Rémy, 2007). Au-delà d'un ciblage par une catégorisation d'essence politique, on perçoit l'effet des représentations que les acteurs politiques et sociaux attachent à la petite exploitation, objet de nouveaux enjeux.

Ni l'outil statistique, ni le concept économique, ni la catégorie politique ne parviennent à cerner entièrement les contours de cette forme sociale. À l'échelle de l'agriculture européenne, la catégorie de la petite exploitation n'est pas simplement un élément de la diversité mais contient en elle-même une grande diversité de formes sociales que tentent d'appréhender des approches typologiques s'inspirant de cadres théoriques d'inspiration variée.

Une diversité de formes sociales à contextualiser

Des démarches plus récentes ont entrepris d'observer la diversité de ces formes sociales en les restituant dans leurs contextes locaux, régionaux et nationaux, afin de caractériser leurs trajectoires socio-économiques et les modalités de leur insertion dans les échanges marchands, à l'échelle des régions et des États membres de l'UE. Dans le cadre du projet européen SALSA (2016-2020), la constitution d'une base de données statistiques a permis de positionner les petites exploitations dans divers contextes (Guiomar *et al.*, 2018). À partir de là, de nouvelles approches classificatoires ont esquissé d'intéressantes pistes d'analyse de leur rôle, des fonctions productive et nourricière exercées, pour estimer leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et leurs modes d'insertion dans les systèmes alimentaires, à des échelles revêtant une relative pertinence. L'une de ces études examine la manière dont les petites exploitations apportent une production alimentaire durable (disponibilité), en fournissant une nourriture ainsi qu'un revenu aux ménages agricoles (accès et utilisation des biens et capacités), tout en participant à la diversité des systèmes alimentaires et en renforçant la résilience (stabilité) des systèmes alimentaires régionaux (Galli *et al.*, 2020).

Pour être compréhensible et appropriée à l'objectif visé, la différenciation des structures d'exploitation implique une contextualisation à l'échelle régionale, autant pour caractériser leur positionnement dans les profils structurels que pour apprécier leur contribution aux systèmes alimentaires territoriaux (Guarin *et al.*, 2020).

L'analyse citée met en évidence cinq types de petites exploitations, deux dont l'orientation marchande est faible (fermes paysannes et exploitations à temps partiel) et trois autres dont la production s'avère plus fortement tournée vers le marché (entreprises diversifiées, entreprises spécialisées et nouvelles entreprises). Cette typologie permet de mieux comprendre la place

qu'occupent les diverses formes revêtues par la petite agriculture dans les États membres de l'UE, retenus par les enquêtes qualitatives (Guarin *et al.*, 2020).

La répartition spatiale des cinq types révèle des ancrages spécifiques. Les « petites exploitations paysannes » et les « exploitations des ouvriers paysans » (à temps partiel) se distinguent par la faiblesse des revenus et le poids relatif de l'autoconsommation. Ces deux formes sociales s'enracinent dans des trajectoires socio-historiques singulières à l'est de l'UE. Les « petites entreprises » aux profils de production diversifié ou spécialisé, mais largement orientés vers le marché selon diverses modalités, caractérisent les zones d'arboriculture et de maraîchage de l'Europe méditerranéenne. Un dernier type regroupe des agriculteurs récemment installés, souvent plus jeunes, pratiquant des systèmes de production innovants. Il reflète le modèle de la « nouvelle petite exploitation » telle que les partisans d'une agriculture alternative le conçoivent aujourd'hui. Son implantation spatiale semble beaucoup moins dépendre des contextes régionaux que les types plus conventionnels.

De cet intéressant ensemble d'études issus du projet SALSA et reposant sur des méthodologies éprouvées, on retiendra que, dans l'espace rural européen, les petites exploitations répondent à un large spectre d'orientations productives, d'une faible à une forte intégration au marché, et de niveaux de spécialisation. Dans des proportions variables selon les pays, une majorité de petites exploitations se trouve en situation de grande vulnérabilité, en raison de trajectoires qui ont verrouillé leur développement, tandis que d'autres, en proportions plus faibles, ont su renouveler leur système de production pour tirer avantage de leur spécialisation. Ce constat conduit à souligner le rôle déterminant que jouent les itinéraires empruntés par ces petites agricultures « renvoyées pour les unes, à un localisme de survie, pour les autres à l'essoufflement » (Hervieu, 2007).

Les petites exploitations, une spécificité du post-collectivisme

L'existence d'une masse de petites exploitations dans les États membres qui ont rejoint tardivement l'UE, au lendemain d'une transition difficile de leur système économique et social, est en soi un problème de fond. À l'échelle européenne, les nouveaux entrants concentrent un peu plus des deux tiers des petites exploitations de l'UE, dont plus de la moitié (58 %) appartiennent à deux pays, la Roumanie et la Pologne (Tableau 1).

Tableau 1. Les petites exploitations de moins de 5 ha (2016) (source Eurostat, Farm structure survey, calculs de l'auteur).

Pays	Nombre de petites exploitations	en % du nombre total d'exploitations	SAU des petites exploitations (en ha)	en % de la SAU totale
Bulgarie	167 470	82,6	130 810	2,9
Tchéquie	4 960	18,7	8 750	0,3
Estonie	5 270	31,6	13 090	1,3
Lettonie	24 610	35,2	53 210	2,8
Lituanie	75 200	50,0	202 390	6,9
Hongrie	350 120	81,4	225 060	4,8
Pologne	766 480	54,3	1 908 290	13,2
Roumanie	3 140 770	91,8	3 588 410	28,7
Slovaquie	14 290	55,7	28 820	1,5
UE-28	6 867 400	65,6	10623 150	6,1

Afin d'objectiver la distribution des petites exploitations, une cartographie des zones d'ancrage privilégiés, représentant leur nombre et leur importance relative, a été réalisée (Figure 1). D'autres indicateurs statistiques, tels ceux qui concernent l'intensité en capital et en travail, auraient sans doute apporté une caractérisation

plus affinée. Ainsi les données estimant la destination de la production, la part de l'autoconsommation et celle du marché permettraient de distinguer les exploitations de subsistance et de semi-subsistance, des exploitations marchandes. Si l'enquête FSS d'Eurostat dénombre les exploitations qui consomment plus de 50 % de leur production finale, cette donnée n'est pas renseignée en Bulgarie et se révèle peu fiable ailleurs, notamment en Pologne où les variations de cette donnée semblent aléatoires (compte tenu de la connaissance que l'on en a).

Les données statistiques attestent d'une masse considérable de petites exploitations dans plusieurs de ces pays. La Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie se distinguent par un nombre élevé de petites exploitations de moins de 5 ha, dont la part relative est supérieure à 80 % du nombre total des exploitations. Les trois quarts de ces petites exploitations appartiennent à la catégorie de moins de 2 ha et sont principalement tournées vers l'agriculture de subsistance. En Roumanie et en Pologne, ces petites exploitations détiennent une part notable de la SAU, respectivement 28,7 % et 13,2 %, mais cette valeur peut atteindre et dépasser 30 % dans plusieurs régions (figure 2).

La figure 1 illustre la répartition spatiale des petites exploitations, en chiffres absolus comme en valeur relative de la SAU occupée. La distinction qui a été délibérément introduite entre les très petites exploitations de moins de 2 ha et celles qui ont entre deux et 5 ha (quadrants à l'intérieur des cercles proportionnels) permet de développer une hypothèse quant à l'origine de leurs dimensions et d'apporter une interprétation plus fine de leur rôle économique et social.

À elle seule, la Roumanie concentre plus de trois millions de petites exploitations, qui forment les 9/10 du nombre total des exploitations et qui totalisent une part notable de la SAU (28,7 %). Cette proportion atteint ses valeurs les plus élevées dans les régions du nord-ouest (35 %), du nord-est (40 %) et du sud-ouest (44 %), tandis que les régions du

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
 Academic Notes from the French Academy of Agriculture
 (N3AF)
 Point de vue

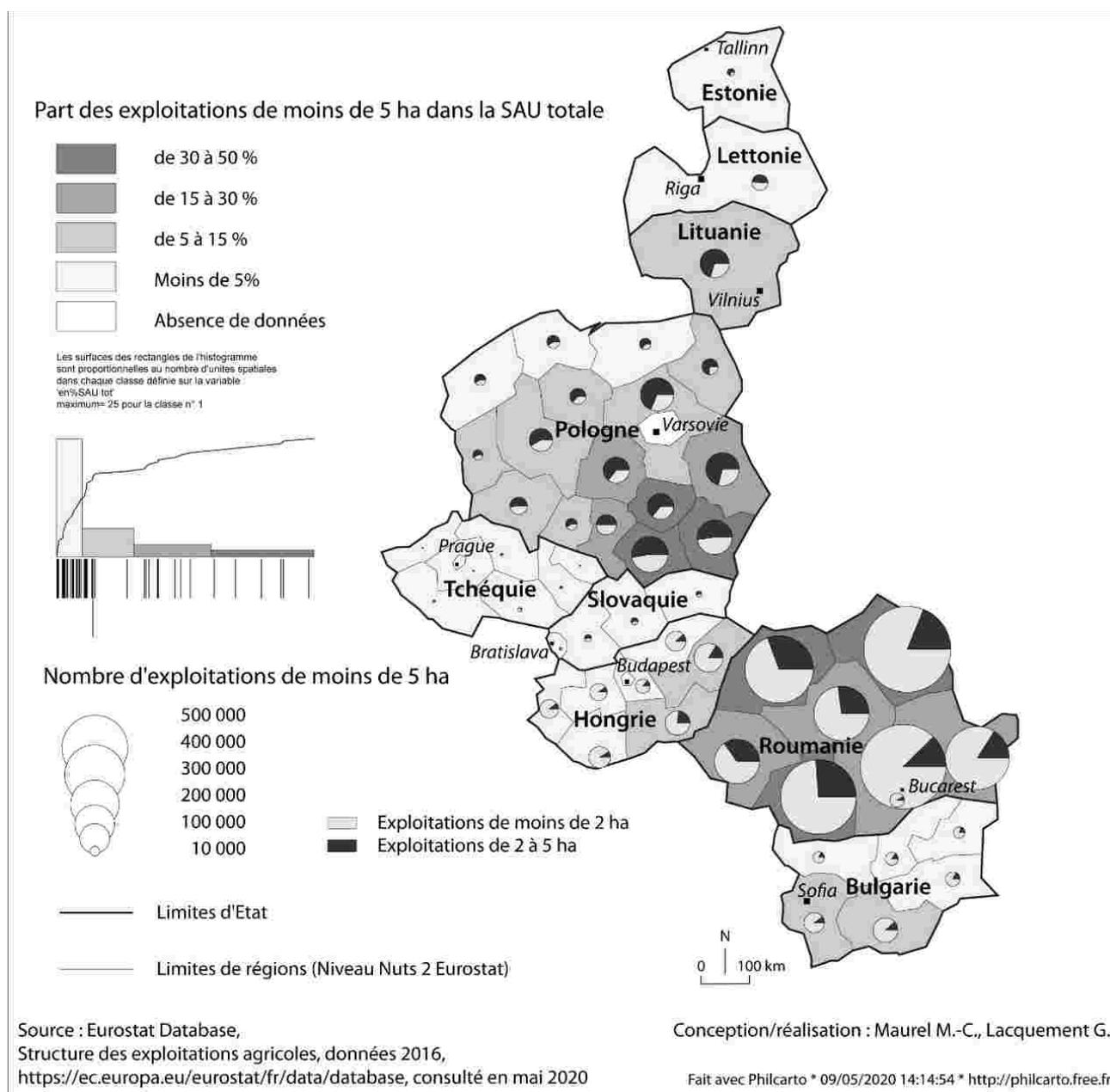


Figure 1. Répartition spatiale des petites exploitations agricoles en Europe centrale (2016).

centre et du sud enregistrent des valeurs plus faibles. À l'ouest du pays, dans le Banat, au sud-est, dans les plaines du Bas Danube, les petites exploitations sont en importance réduite du fait de la concentration foncière au profit des très grandes structures. La place singulière de cette « agriculture parcellaire » pratiquée par

des millions de ménages ruraux aux très faibles revenus et qui fonctionnent quasiment en marge des circuits marchands a retenu l'attention d'Antoine Roger, chercheur en science politique, qui a défini son mode de reproduction fondé sur des pratiques d'autoconsommation, développées au sein



Figure 2. Habitat paysan, Pasięka, Brzeznięca, Petite Pologne (cliché Maria Halamska).

d'unités familiales pluri-générationnelles. Dans un récent ouvrage, il s'interroge sur l'énigme théorique que représente la perpétuation de ces formes non capitalistes (Roger, 2019).

En Hongrie, la catégorie des petites exploitations utilise moins de 5 % de la SAU. Majoritairement il s'agit de très petites exploitations de moins de 2 ha, mises en valeur par des ménages ruraux qui fonctionnent dans un mode dominant d'autoconsommation. Comme en Roumanie, ces petites exploitations sont bien visibles dans le paysage agraire, sous la forme de ceintures de vergers, de potagers et de cultures vivrières enserrant les villages et formant avec les zones bâties ce que l'on

appelle l'*intravilán* du territoire communal. En Bulgarie, les très petites exploitations sont encore nombreuses en chiffres absolus et relatifs, mais ne détiennent plus qu'une très faible part de la SAU (2,8 %). Des trois États baltes, c'est la Lituanie qui compte le plus grand nombre de petites exploitations (50 % du nombre total et 6,9 % de la SAU), mais, à la différence des cas précédents, la plupart d'entre elles se rangent dans la catégorie de 2 à 5 ha. Ces exploitations ont pour origine l'attribution aux ménages ruraux de trois hectares, qui ont permis d'élargir de manière significative les lopins individuels, autrefois concédés en usufruit par les kolkhoz.

La petite exploitation « quasi paysanne »

En Pologne, la catégorie des exploitations de moins de 5 ha regroupe un peu plus de la moitié de l'ensemble des exploitations agricoles. La très grande majorité est constituée par des exploitations de 2 à 5 ha, dont l'importance singularise la structure foncière du pays. Condamnées à ne pouvoir s'agrandir à l'époque du système socialiste, elles ne sont pas davantage parvenues à le faire au cours des dernières décennies (Maurel, 1989 ; Maurel *et al.*, 2003).

Il s'agit de petites exploitations en propriété de l'exploitant, transmises d'une génération à l'autre, sans changer de configuration. Leur implantation est particulièrement affirmée dans le quart sud-est du pays, en Petite Pologne et dans les Basses-Carpates où elles constituent plus des 4/5 du nombre total des exploitations avec respectivement 49 % et 44 % de la SAU, et dans la voïvodie de Sainte-Croix (les deux tiers des exploitations et 30 % de la SAU).

À partir de ce pôle de forte densité de la petite exploitation, leur nombre et leur importance relative décroissent vers l'ouest en Haute-Silésie, vers le centre, dans la voïvodie de Łódź, à l'est, dans celle de Lublin. Dans le reste du pays, les petites exploitations n'occupent qu'une fraction minoritaire des superficies et leur présence se fait discrète dans les voïvodies septentrionales (Poméranie et Warmie-Mazurie).

Selon l'histoire agraire propre à chaque région, la petite exploitation y revêt des traits spécifiques. Dans le quart sud-est, il s'agit de la petite exploitation des ménages paysans-ouvriers, correspondant à une forme de pluriactivité, fortement encouragée par le développement industriel à l'époque communiste. Ailleurs ces petites exploitations fonctionnent dans un mode de production « quasi paysan », dans les mains de ménages qui tirent l'essentiel de leurs revenus des transferts sociaux (pensions) et

des activités extérieures de leurs membres (Halamska, 2021).

L'hypothétique retour paysan

Le constat de la diversité de formes revêtues par la petite exploitation pose la question de sa filiation et de son devenir. Au lendemain d'un changement radical de système économique, les chances d'une renaissance de l'exploitation familiale, dans des mondes agricoles ayant subi la collectivisation, quelles qu'aient été les variantes nationales de ce système, ont fait l'objet d'appréciations de nature différente. Seule la Pologne avait conservé quelques millions de petites exploitations individuelles, étendues sur les trois quarts de la superficie agricole du pays, mais elle était confrontée au défi de leur modernisation. Partout ailleurs (mis à part l'ex-Yougoslavie), la petite exploitation paysanne avait été éliminée ou plutôt réduite à la taille d'un « lopin auxiliaire » à caractère vivrier. L'enjeu de la transformation était le suivant : comment transformer les structures agraires de manière à les rendre compatibles avec une économie régulée par le marché et ouverte aux échanges extérieurs ? Confrontées au choix d'un nouveau modèle agricole, les sociétés d'Europe centrale ont répondu par des politiques de privatisation de la terre se référant au passé de réformes agraires qui avaient généralisé la petite propriété paysanne. Selon des modalités variées, les politiques de redistribution des terres, d'inspiration égalitariste, ont permis d'accroître fortement le nombre des petites exploitations détenues par les ménages ruraux, en Hongrie, en Lituanie, et surtout en Roumanie. Les parcelles attribuées ou restituées ne pouvaient servir d'assise adéquate à la constitution d'exploitations agricoles viables, si bien que dans leur grande majorité, ces micro-exploitations sont les héritières en ligne directe des lopins concédés aux ménages travaillant dans les grandes exploitations collectives et sur lesquels ils pratiquaient une petite agriculture, baptisée « économie auxiliaire » par le régime communiste, parce qu'elle assurait une part



Figure 3. Cultures légumières dans le village de Markóc, Baranya, en Hongrie, où le maire a attribué des parcelles pour que les ménages sans terre puissent produire leur nourriture (cliché M.-C. Maurel).

prépondérante de l'approvisionnement alimentaire des populations vivant à la campagne. Beaucoup de ménages ruraux ne souhaitaient pas revenir au modèle de la petite exploitation paysanne d'autrefois, ils ont pu un temps l'envisager comme une solution de repli face à la montée du chômage et pour assurer un complément de revenu.

Ce retour en nombre de la petite exploitation a été mis en avant par plusieurs auteurs pour faire valoir l'hypothèse d'une « repaysannisation » d'espaces ruraux encore densément peuplés (Cartwright, 2001). A l'appui de la thèse de la renaissance de l'exploitation paysanne, ils ont allégué les atouts de savoir-faire que l'économie auxiliaire aurait permis de préserver (Streith, 1995 ; 2005). Un groupe de recherche a exploré cette hypothèse en comparant les petites paysanneries de l'est et du sud (Streith, Gana,

2008). Repris et amplifié, le thème du devenir de la petite exploitation paysanne se trouve au cœur d'analyses mettant en évidence des stratégies de résistance, en Pologne et en Lettonie (Czekaj *et al.*, 2020). Tout un courant de recherche se plaît à souligner la faculté de résilience de l'exploitation familiale, c'est-à-dire sa capacité à persister sur le long terme en amortissant les chocs et en s'adaptant au changement (Darnhofer *et al.*, 2016). Le comportement des petits exploitants roumains est considéré comme une forme de résilience, répondant au triple défi de la restitution foncière, de la restructuration de l'économie, du poids démographique des inactifs et des retraités dans les campagnes (Tudor, 2015). Face à la crise ouverte par la décollectivisation, la petite exploitation permet de donner du travail aux membres du ménage, de couvrir leurs besoins

de consommation alimentaire et, de cette manière, de faire face aux situations de pauvreté. Portant sur les pays qui ont traversé l'expérience du socialisme, plusieurs auteurs se sont intéressés aux « petits exploitants postsocialistes » (*post socialist smallholders*), à l'ampleur de leur résistance, souvent silencieuse, voire invisible. Ils mettent en exergue les dynamiques des luttes sociales dans lesquelles ils sont engagés (Visser *et al.*, 2019) et en déduisent que, même si ces petits exploitants ne constituent pas une alternative explicite à la grande agriculture, leur contribution participe d'un projet de souveraineté alimentaire. Cette vision idéalisée de la résilience des petits exploitants postsocialistes puise ses arguments rhétoriques dans la figure mythique du paysan et des « armes du faible » auxquels celui-ci aurait recours (Scott, 1985). Dans un catalogue des vertus prêtées aux petites exploitations, on n'hésite pas à faire valoir leurs performances économiques (l'intensivité), le couplage des cultures et de l'élevage, le respect de l'environnement et jusqu'à la conservation d'un paysage archaïque susceptible d'attirer les touristes. Représentation idyllique pour qui n'a pas partagé le quotidien de précarité et de pénibilité de ces petits producteurs... Le sociologue hongrois Imre Kovach a récemment dénoncé la situation indigne réservée par l'État populiste aux ménages ruraux contraints de participer à des programmes de mise en valeur des terres communes (*Social Land Program*) pour bénéficier des modestes aides sociales octroyées par les municipalités rurales (Kovach, 2021).

L'héritage du lopin vivrier

L'hypothèse de la résilience de la petite exploitation sur un mode quasi survivaliste tient-elle la route ? L'itinéraire socio-historique menant des lopins de l'économie auxiliaire aux petites exploitations du post collectivisme apporte une clé de compréhension. Il faut rappeler le poids des normes imposées par le système collectiviste et qui encadraient le mode de fonctionnement des lopins (Maurel, 1985). Ce cadre normatif orientait les logiques, les pratiques et les représentations

des petits producteurs vivriers, définissant un modèle de référence par rapport auquel s'organisaient leurs stratégies. Par la modestie des moyens et des techniques mis en œuvre, par l'organisation familiale du travail, la petite agriculture relevait d'un mode de production domestique tout en étant articulée à l'économie collective. Tantôt tolérées, tantôt encouragées par le pouvoir politique, ces micro-exploitations remplissaient des fonctions spécifiques, complémentaires du secteur collectif : l'approvisionnement en produits frais (fruits, légumes, œufs, volailles) des populations rurales et, dans une large mesure, urbaines (*via* les liens de solidarité familiaux). Les lopins n'étaient jamais complètement autonomes mais entretenaient des relations étroites, d'amont et d'aval, avec les grandes exploitations collectives. Les ménages livraient leur surplus de production aux exploitations collectives qui les intégraient dans leurs résultats, en échange d'une assistance technique et de la fourniture de divers services. Dans le cas des petits producteurs hongrois qui excellaient dans l'intensification agricole, ces relations répondaient au principe de l'intéressement économique, dans la Roumanie de Ceaușescu, ces livraisons obligatoires étaient réglées de manière plus coercitive.

Des exploitations paysannes dénaturées par l'économie collective

En Pologne, l'insertion des exploitations dites « individuelles », en réalité familiales, dans l'économie administrée, le contrôle exercé par les réseaux coopératifs d'amont et d'aval avaient déformé leur mode de fonctionnement par l'imposition d'un rapport dissymétrique dénaturant la logique de l'exploitation paysanne, telle que Tchayanov l'avait analysée (Maurel, 1989). Dans tous les cas de figure trop brièvement évoqués ci-dessus, les lopins et les petites exploitations vivaient en symbiose avec l'économie collectiviste dont ils faisaient partie. C'est ce modèle vivrier originel, en tous points singulier, et non le modèle paysan, qui sous-

tendait les représentations idéelles des petits producteurs, par ailleurs transformés en salariés agricoles et en ouvriers-paysans.

Dans ce contexte, le retour au modèle idéal de la petite exploitation paysanne était un leurre. Telle qu'elle se présente dans la plupart des pays d'Europe centrale et balte, la petite exploitation est une forme héritée de l'époque collectiviste. Si, en raison d'une trajectoire spécifique, la petite exploitation polonaise en offre une version différente, elle partage l'absence de perspective d'avenir de cette masse de petits producteurs positionnés en marge de l'économie de marché (Maurel *et al.*, 2003). Les trajectoires de filiation s'avèrent plus complexes que ce qu'une identification paysanne, voire néo-paysanne, le laisserait entendre.

Dans les pays sortis du collectivisme, la petite exploitation est aujourd'hui une forme sociale en repli. Les évolutions structurelles enregistrées, au cours de la période 2005-2016, témoignent d'une contraction réelle, quoique d'ampleur variable du nombre et de la superficie des petites exploitations de moins de 5 ha (tableau 2).

Tableau 2. Évolution des petites exploitations de moins de 5 ha (2005-2016) (source Eurostat, Farm structure survey, calculs de l'auteur).

Pays	Évolution du nombre des exploitations de moins de 5 ha (en %)	Évolution de la SAU des exploitations de moins de 5 ha (en %)
Bulgarie	-67,2	-63,5
Tchéquie	-77,8	-73,7
Estonie	-58,1	-58,2
Lettonie	-59,6	-59,2
Lituanie	-42,1	-44,7
Hongrie	-45,4	-37,3
Pologne	-56,2	-26,4
Roumanie	-18,9	-29,7
Slovaquie	-76,8	-34,7

Le constat de ce reflux, intervenant après une forte progression du nombre de ces petites exploitations, conduit à s'interroger sur la capacité effective des petites exploitations à s'adapter au nouveau contexte économique, au-delà du rôle qu'elles ont joué pour permettre à des populations rurales encore denses de surmonter la crise de transition. Si la réduction en nombre et en superficie de la petite exploitation concerne l'ensemble de ces pays, elle est la plus accentuée là où domine la très grande exploitation (Tchéquie, Slovaquie, Estonie, Bulgarie), et plus limitée dans les pays qui concentrent le plus de petites exploitations (Roumanie, Pologne), tandis que le recul se situe à des niveaux intermédiaires en Lituanie et en Hongrie (Figure 3).

Ce processus découle en grande partie du non-enregistrement de ces entités productives, dont le rôle principalement domestique est l'expression d'une tradition d'auto-provisionnement pratiqué par les ménages ruraux dans le cadre des jardins-potagers. La plupart du temps ces parcelles, situées dans le prolongement de l'habitation individuelle, ou à proximité immédiate, ne sont pas soumises à déclaration officielle si bien que leur contribution à l'approvisionnement alimentaire est difficilement évaluable (Svobodová, 2021).

Une forme sociale malmenée par la PAC ?

Le changement structurel des dernières décennies confirme l'inexorable recul de la petite exploitation. L'élimination de cette forme sociale est une affaire entendue en Tchéquie, où la statistique ne l'enregistre plus, ainsi qu'en Slovaquie et en Hongrie, même si dans ce dernier pays le processus prendra encore quelque temps. La Pologne, la Lituanie, la Roumanie semblent faire exception, en apparence au moins. Pourtant, dans aucun de ces pays, la petite exploitation paysanne n'est portée par un projet d'avenir. D'une taille inférieure à 5 ha, pratiquant un mode de production autarcique, dénommé « agriculture

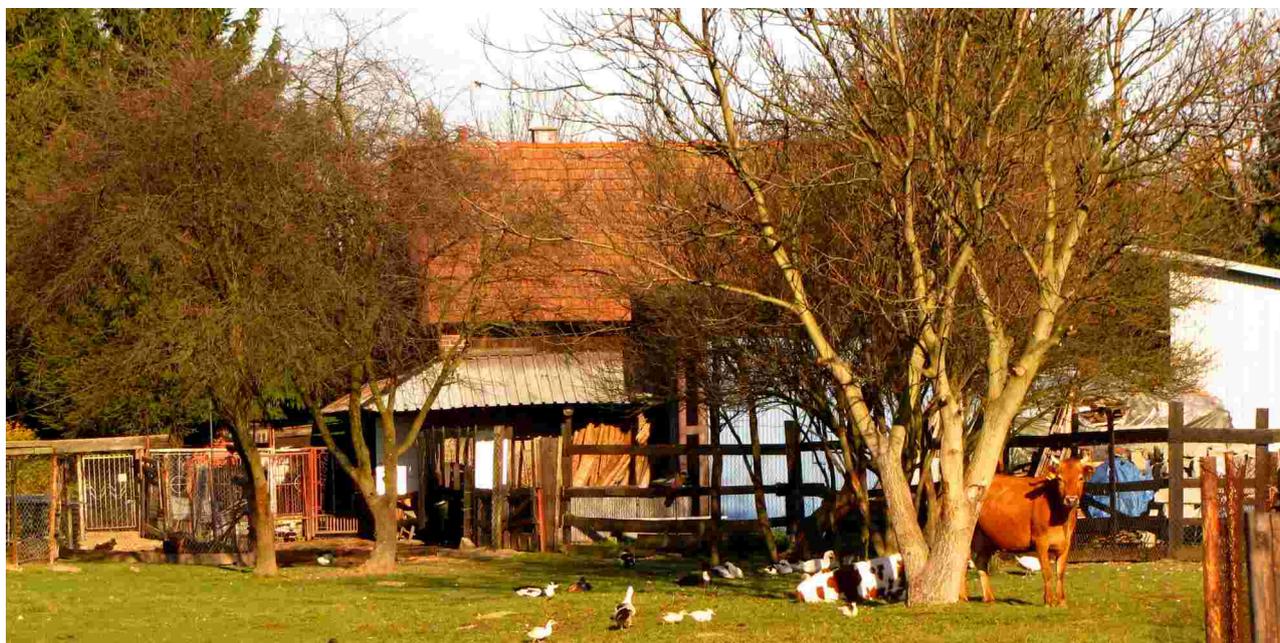


Figure 4. Une petite exploitation "relique" à Sołtyse, commune de Brzeznica, Petite Pologne.

de semi-subsistance » par certains dispositifs de la PAC, cette forme sociale, héritée d'un passé mythifié, est partout en voie d'exclusion. En Roumanie, l'élimination des petits producteurs que les politiciens ont tenté de qualifier de « petite agriculture capitaliste » est inégalement avancée selon les régions (Roger, 2019). Après un illusoire accès à la propriété privée, leur marginalisation conduit à la dépossession des petits exploitants et à l'effacement de la figure sociale paysanne. En Pologne, les petites exploitations « quasi paysannes » forment un groupe passif, sans lien avec le marché, sans projet et sans capacité d'innovation, et dont les ménages vivent principalement de revenus non agricoles. Ayant réduit leur volume de production, simplifié leur système de culture, abandonné la production animale, ces exploitants qui bénéficient d'avantages sociaux significatifs (un régime de sécurité sociale généreux et une fiscalité légère sur le foncier) sont-ils encore des agriculteurs ? La reproduction de ces exploitations procède d'une logique singulière qui n'a rien à voir avec une quelconque recherche de viabilité

économique voire écologique, mais qui est directement tributaire du soutien apporté par le parti conservateur au pouvoir à sa base électorale (Halamska, 2021). La Lituanie présente une bipolarité de même nature, avec la survie de micro-exploitations de subsistance qui n'ont pas perçu l'impératif de l'élargissement et se retrouvent sans successeur.

Le constat de l'existence d'une masse de petites exploitations à l'est de l'Europe ne peut rester occulté comme il l'est depuis plusieurs décennies, avec la complicité des responsables politiques des pays concernés et la cécité des instances de Bruxelles. Le débat concernant la place de la petite exploitation, d'abord invitée à jouer un rôle de tampon social au début de la transition, puis appelée à se développer grâce à l'octroi d'aides financières d'un montant modeste, n'a pas été tranché alors que l'on s'attendrait à ce qu'il le soit. Ce défaut de prise de décision peut être mis en relation avec les effets de ciblage des mesures de la PAC.

Si les aides directes versées au titre du premier pilier ont été un vecteur déterminant de la

concentration foncière, comme cela a été démontré (Maurel, 2021), en revanche les mesures de soutien au développement des petites exploitations, relevant du second pilier, dépendaient pour partie des choix effectués par les États membres. Pour la période 2014-2020, le second pilier a fait l'objet d'une redéfinition des priorités avec la possibilité pour les États membres de les regrouper en sous-programmes thématiques : petites exploitations, jeunes agriculteurs, circuits d'approvisionnement courts, zones de montagne. Tout indique que les États dotés d'une lourde charge en petits exploitants ont souhaité les protéger en mettant en œuvre un éventail de mesures en leur faveur. Toutefois le ciblage par la catégorisation tel que le proposait le dispositif applicable aux exploitations de semi-subsistance est demeuré largement inopérant. Il ne suffit pas de nommer positivement une catégorie d'exploitations pour alléger le déterminisme socio-historique qui pèse sur son devenir.

Le regain, enregistré au lendemain de la décollectivisation, procédait davantage du désir de se réapproprié un bien que de l'ambition d'entreprendre un projet économique. Pour des millions de petits propriétaires rétablis dans leurs droits de propriété, l'accès à la terre a revêtu une signification ambiguë, associant à la portée symbolique de l'attachement au sol, l'assurance d'un statut social et un semblant d'indépendance économique. Mais ni par leur logique productive, ni par leur orientation vivrière, les petites exploitations ne répondent aux conditions requises pour s'insérer dans une économie de marché. Si pour des raisons d'ordre politique, la pénétration du capitalisme en agriculture a laissé se perpétuer de petits exploitants obéissant à une autre logique productive, rien ne permet d'avancer qu'une telle coexistence pourrait se révéler durable.

Conclusion

Si les travaux d'analyse témoignent d'un intérêt renouvelé porté à la problématique de la petite

exploitation, on demeure perplexe devant l'image vertueuse qui lui est accolée. On est en droit de se demander s'il y a encore une place pour une exploitation de petite taille dans les agricultures de l'UE lorsque s'affirme un nouveau capitalisme agricole fondé sur la suprématie de la firme agricole (Purseigle, 2017). Au moment où s'accélère la concentration foncière au profit des seules grandes entreprises, lorsque les exploitations familiales s'émancipent du modèle traditionnel et que de nouvelles stratégies réorganisent les chaînes de valeur du secteur agroalimentaire, quel rôle peut-on encore affecter à la petite exploitation ? N'est-il pas excessif de la considérer comme un maillon essentiel de la sécurité alimentaire tant au niveau des agricultures nationales que des bassins d'approvisionnement locaux et régionaux ? Sur quelles bases concevoir et justifier une telle politique ? À travers ce point de vue dont la teneur se démarque du discours dominant, on a souhaité aborder la question en posant un regard distancié sur des réalités sociales inscrites dans des trajectoires spécifiques.

Références

- Barral P. 1978. *Les sociétés rurales du XX^e siècle*. Armand Colin, Paris.
- Béaur G. 2000. *Histoire agraire de la France au 18^e siècle*. SEDES, Paris.
- Cartwright AL. 2001. *The Return of the Peasant. Land Reform in Post-communist Romania*. Routledge, New York.
- Czekaj M, Adamsone-Fiskovica A, Tyran E, Kilis E. 2020. Small farms' resilience strategies to face economic, social, and environmental disturbances in selected regions in Poland and Latvia, *Global Food Security*, 26, 100416.
- Czibere I, Kovách I. 2021. State Populism in Rural

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Point de vue

- Hungary, *Rural Sociology*, 1-25.
- Darnhofer I, Lamine C, Strauss A, Mireille N. 2016. The resilience of family farms: Towards a relational approach, *Journal of Rural Studies*, 44, 111-122.
- Davidova S. 2014. Small and Semi-Subsistence Farms in the EU: Significance and Development Paths, *EuroChoices*, 13 (1), 5-9.
- Dufy C, Hervouet R. 2017. Mondes ruraux et marchés dans l'Europe postcommunisme, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 48, 1-2, 9-20.
- Duby G, Wallon A. 1975-1976. *Histoire de la France rurale*. Editions du Seuil, Paris.
- Eurostat. 2020a. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/agriculture/overview>, consulté en mai 2020.
- Eurostat. 2020b. *Database, Structure des exploitations agricoles, données, 2005, 2016*, <https://ec.europa.fr/data/database>, consulté en mai 2020.
- Gaborieau I. 2018. *Agriculture : des ruptures à la transition*, *Pour*, 2-3, 234-235.
- Galli F, Grando S, Adamsone-Fiskovica A, Bjorkhaug H, Czekaj M, Duckett DG, Almaas H, Karanikolas P, Moreno-Pérez OM, Ortiz-Miranda D, Pinto-Correia T, Prosperi P, Redman M, Rivera M, Toma I, Sanchez-Zamora P, Sumane S, Zmija K, Brunori G. 2020. *How do small farms contribute to food and nutrition security? Linking European small farms, strategies and outcomes in territorial food*, *Global Food Security*, 26, 100427.
- Guarín A, Rivera M, Pinto-Correia T, Guiomar N, Sumane S, Moreno-Pérez OM. 2020. A new typology of small farms in Europe, *Global Food Security*, 26(3), 100389.
- Guiomar N, Rivera M, Pinto-Correia M, Guiomar N, Sumane S, Moreno-Pérez OM. 2018. Typology and distribution of small farms in Europe: Towards a better picture, *Land Use Policy*, 7, 784-798.
- Halamska M. 2021. *Continuity and Change. Rural Poland 1918-2018*. IRWIR PAN, Varsovie.
- Herment L. 2019. *Histoire rurale de l'Europe, XVI^e-XX^e siècle*. Éditions EHESS, Paris.
- Hervieu B. 2007. Des agricultures à nommer, *Pour*, 2, 194, 49-54.
- Hervieu B, Purseigle F. 2009. Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation, *Études rurales*, 1(183), 177-200.
- Hubert B, Couvet D (eds). 2020. *La transition agroécologique. Quelles perspectives en France et ailleurs dans le monde ?*, Presses des Mines, Paris.
- Kautsky K. 1900. *La question agraire. Étude sur les tendances de l'agriculture moderne*. Giard & Brière, Paris.
- Lamarche H. 1987. Crises et permanence de l'exploitation familiale en France, *Sociologie du travail*, 4, 443-458.
- Lamarche H. 1991. *L'agriculture familiale. Une réalité polymorphe*. L'Harmattan, Paris.
- Maurel MC. 1985. La petite agriculture en URSS et en Europe de l'Est, *Études rurales*, 99-100, 157-178.
- Maurel MC. 1989. *Les paysans contre l'État. Le rapport de forces polonais*. L'Harmattan, Paris.
- Maurel MC, Halamska M, Lamarche H. 2003. *Le repli paysan. Trajectoires de l'après-communisme en Pologne*. L'Harmattan, Paris.
- Maurel MC. 2021. *Terre et propriété à l'est de l'Europe, Faisceau de droits, relations de pouvoir*. Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon.

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Point de vue

- Merlet M. 2017. *Grande production ou petite production ? La « question agraire » aujourd'hui.* Options méditerranéennes, Série A : Séminaires Méditerranéens. Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes International, 117.
- Pouch T. 2020. Quand les économistes traitaient de la question agraire, *Œconomia*, 10-1.
- Purseigle F, Nguyen G, Blanc P. 2017. *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme.* Presses de Sciences Po, Paris.
- Rémy J. 2007. Les petites exploitations dans la politique agricole, *Pour*, 2, 194, 43-48.
- Rivera M, Guarin A, Pinto-Correia T, Almaas H, Arnalte Mur L, Burns V, Czekaj M, Ellis R, Galli F, Grivins M, Hernandez P, Karanikolas P, Prospero P, Sanchez-Zamora P. 2020. Assessing the role of small farms in regional food systems in Europe: evidence from a comparative study, *Global Food Security*, 26, 100417.
- Roger A. 2017. *Ajuster la représentation professionnelle aux politiques économiques. L'invention de la « petite agriculture capitaliste » en Roumanie, Revue d'Études Comparatives Est-Ouest*, 48 (1-2), 21-56.
- Roger A. 2019. *Le capitalisme à travers champs. Étudier les structures politiques de l'accumulation.* Le bord de l'eau, Bordeaux.
- Rösener W. 1994. *Les paysans dans l'histoire de l'Europe.* Éditions du Seuil, Paris.
- SALSA. 2021. *Small farms, small food businesses and sustainable food and nutrition security.* <http://www.salsa.uevora.pt/about-salsa/>, consulté en avril 2021.
- Scott JC. 1985. *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance.* Yale University Press, New Haven.
- Shanin T. 1971. *Peasants and Peasant Societies.* Penguin Books, Londres.
- Servolin C. 1972. *L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste.* In Tavernier Y, Gervais M, Servolin C (eds). *L'univers politique dans le mode de production capitaliste.* Presses de Sciences Po, Paris, 41-72.
- Servolin C. 1989. *L'agriculture moderne.* Éditions du Seuil, Paris.
- Shanin T. 1971. *Peasants and Peasant Societies.* Penguin Books, Londres.
- Sivignon M. 1996. *Les systèmes agraires européens : héritages, mutations, frontières.* In Jollivet M, Eizner N (eds) *L'Europe et ses campagnes.* Presses de Sciences Po, Paris.
- Streith M. 1995. Cultivateurs du Mecklembourg. Survie d'un savoir-faire, *Études Rurales*, 138-140, 185-194.
- Streith M. 2005. *Dynamiques paysannes en Mecklembourg. Survie d'un savoir-faire.* LIT Verlag, Münster/Berlin.
- Streith M, Gana A (eds). 2008. *Restructurations agricoles à l'Est et au Sud : regards croisés.* Armand Colin, Paris.
- Streith M, Saïdi MR (eds). 2013. *Petites paysanneries au Nord et au Sud de la Méditerranée. Questions de méthodes (I).* Publisud, Paris.
- Svobodová I, Drlik J, Spesna D, Delin M. 2021. Food self-provisioning in the Czech Republic- A comparison of suburban and peripheral regions of rural South Moravia, *European Countryside*, 13(3), 516-535.
- Tchayanov A. 1990. *L'organisation de l'économie paysanne,* Librairie du Regard, Paris.

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)
Point de vue

Tudor M. 2015. Small scale agriculture as a resilient system in rural Romania, *Studies in Agricultural Economics*, 117, 27-34.

Van der Ploeg JD, Laurent C, Blondeau F, Bonnafous P. 2009. Farm diversity, classification schemes and multifunctionality, *Journal of Environmental Management*, 90(2), S124-S131.

Visser O, Dorondel S, Jehlička P, Spoor M. 2019. Post-socialist smallholders: silence, resistance and alternatives, *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 40(4), 499-510.

Edité par

Nicole Mathieu, directrice de recherche émérite au CNRS, membre de l'Académie d'agriculture de France.

Rapporteurs

1. Eleni Panagouli, géographe-chercheuse à la National Technical University of Athens (NTUA)

2. Viviane de Lafond, ingénieur agronome, chercheuse associée à l'UMR LADYSS, sur le projet européen RURALIZATION.

Rubrique

Cet article a été publié dans la rubrique « Points de vue » des *Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France*.

Reçu

6 mai 2021

Accepté

24 octobre 2021

Publié

3 novembre 2021

Citation

Maurel MC. 2021. La petite exploitation agricole dans l'espace rural européen. Retour sur une figure controversée, *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France / Academic Notes from the French Academy of Agriculture (N3AF)*, 12(2), 1-18. <https://doi.org/10.58630/pubac.not.a686459>.



Marie-Claude Maurel est directrice d'études à l'EHESS (Paris), membre du Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre européen et membre de l'Académie d'agriculture de France.